



**Affaires juridiques**  
**M<sup>e</sup> Marie-Andrée Hotte**

**L'Union des  
producteurs  
agricoles**

**PAR COURRIEL ET  
PAR COURRIER**

Le 29 octobre 2007

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2008-2009 - R-3644-2007

---

Chère consœur,

Après révision de la preuve et suite aux réponses fournies par le distributeur, l'UPA choisit de ne pas produire de mémoire.

Son intervention se limitera à déposer des observations écrites avant la fin des audiences.

La présente ne doit toutefois pas être interprétée comme une renonciation à se prévaloir pleinement de son droit d'intervenir dans le prochain dossier tarifaire, en particulier quant aux nouvelles orientations touchant la réforme de la structure du tarif domestique.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Chère consœur, mes salutations distinguées.

BRODEUR, LORD, HOTTE, AVOCATS

M<sup>e</sup> Marie-Andrée Hotte  
MAH/gl

c. c. Me Éric Fraser  
Tous les intervenants